

Après que le Gouvernement eut ainsi nu à notre commerce d'exportation et que notre commerce en général eut été abaissé aux chiffres que j'ai cités à la Chambre cet après-midi, le premier ministre, revenant d'Angleterre où pendant quelque temps il avait évolué dans une atmosphère universelle, prononça un discours à Montréal, le premier qu'il ait fait en public, je crois, depuis son retour de la conférence économique mondiale où il semble avoir découvert que le commerce d'exportation constitue un facteur important pour le Canada. J'ai eu le plaisir, comme beaucoup d'autres, de l'entendre parler à la radio. J'ignore l'impression qu'il a produite sur les autres; cependant, j'ai été vivement surpris en l'entendant dire, dès son arrivée au Canada, qu'en ce qui regarde notre pays, du moins, tel était son aperçu nouveau, nous n'allions pas expérimenter avec des heures de travail abrégées ou des salaires plus élevés. Je désire citer exactement et c'est pourquoi je vais lire la dépêche de la presse associée qui a paru dans la plupart des journaux. Je cite le *Journal* d'Ottawa, en date du 1er septembre 1933, qui donne le compte rendu du discours du premier ministre au Board of Trade le 31 août:

La continuation de la vie nationale du Canada dépend du maintien de sa position comme grand pays d'exportation et, par conséquent, ce pays ne peut expérimenter avec des heures de travail abrégées ou des taux plus élevés de salaires.

En d'autres termes, le premier ministre semble, pour la première fois, s'être rendu compte du fait que la véritable base de prospérité du Canada est son commerce d'exportation, chose dont sa politique précédente n'avait jamais apparemment tenu compte. Mais, ce qu'il y a de remarquable dans cette découverte c'est qu'elle n'a pas semblé lui donner une raison pour abaisser les tarifs, ce qui aurait aidé à réduire le coût de production de nos produits d'exportation et, par conséquent, rendu possible une plus forte exportation, mais qu'elle lui a offert une raison pour que le Canada ne fasse pas d'expérience avec des heures de travail abrégées ou des taux plus élevés de salaires. ce qui serait susceptible d'augmenter le coût de production et, en conséquence, de gêner notre commerce d'exportation et de compromettre la position du Canada. Cette dépêche ajoute que la déclaration a été interprétée par les auditeurs comme indiquant jusqu'à quel point le Canada suivrait les Etats-Unis dans ses projets de rétablissement.

Je désire ajouter, monsieur l'Orateur, qu'alors que le Gouvernement a failli, sinon dans toutes, du moins dans la plupart des lignes de conduite qu'il devait suivre pour mener à bien ce qu'il avait promis d'accom-

plir, c'est dans ses engagements envers la classe ouvrière qu'il a le plus lamentablement échoué; je n'en excepte que ceux contractés envers la classe agricole. Lancée à une époque où nous avons un demi-million de chômeurs et plus d'un million de gens recevant des secours, la nouvelle que nous n'allions pas tenter une expérience visant des salaires plus élevés, lorsque les gens ne touchent aucun salaire, et que nous n'allions rien tenter pour réduire les heures de travail, alors qu'il y a tant besoin d'une meilleure distribution du travail pour le plus grand nombre possible, cette nouvelle, dis-je, a causé un choc chez plusieurs. Cela montre jusqu'à quel point le Gouvernement a été incapable de comprendre le côté essentiel du problème actuel du chômage au Canada; cela fait voir combien peu il saisit, si jamais il l'a fait, le point de vue ouvrier des problèmes industriels.

Qu'est-ce que le Gouvernement entend faire cette année au sujet de cette situation? On nous dit, dans le discours du trône, que l'un des résultats de la conférence tenue entre les provinces et le Dominion est que le Gouvernement va continuer durant quelque temps encore le système des subventions aux provinces qui dépensent cet argent pour des secours directs. Dans un discours prononcé à Vancouver avant cette conférence, le premier ministre a déclaré que le moment lui semblait venu pour le Gouvernement fédéral de prendre soin de son propre argent et d'en surveiller la dépense, et que le temps des secours directs était à peu près passé. Cette attitude prise par le ministère quelques mois ou quelques semaines avant la conférence a donc évidemment été changée à cette conférence. Les décisions qu'on y a prises seront-elles modifiées ou non dans quelques semaines? Personne ne saurait le dire dans le moment. Voici donc que l'on va continuer le système du "dole", tout comme nous l'avions prévu, si jamais on l'établissait. Quand les honorables membres de la droite ont abordé la solution du problème du chômage, nous, de ce côté-ci de la Chambre, n'avons cessé de leur dire que le seul moyen de venir réellement en aide aux chômeurs de notre pays et de soulager leur détresse d'une façon quelque peu satisfaisante était de les aider à se procurer du travail et de voir en même temps à ce que l'octroi des deniers publics par le Parlement et leur dépense à l'extérieur fussent soumis à un contrôle efficace et à une surveillance constante.

Au cours de la première année de son régime, le Gouvernement a commencé à assister les provinces et les municipalités pour l'exécution de travaux publics. En agissant ainsi, il prétendait alors avoir de la situation une